

DOSSIER :
La dynamique
économique de
Martigné-Ferchaud
pages 6 et 7



ESSENTIEL DU CONSEIL

Budget

p.3



ACTUALITÉS

Grippe aviaire

p.5



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Moto-Cross

p.9

Edito



Nous traversons en ce moment une période économiquement tourmentée, deux années de COVID ont rebattu les cartes sur la dépendance de notre économie à fabriquer et à fournir des biens essentiels à la bonne marche de notre économie. La guerre en Ukraine nous oblige à réfléchir sur le sens des liens économiques que nous entretenons avec des Etats peu fréquentables. Malgré tout cela, nous constatons que l'augmentation des prix, l'incertitude des approvisionnements, le risque d'inflation n'ont pas encore trop impacté la dynamique économique de notre pays.

Le chômage dans notre secteur du pays de Vitré est de longue date particulièrement bas, les problématiques de recrutement font partie des préoccupations majeures des entreprises dans de nombreux domaines d'activités, dans notre commune également.

Le secteur économique et commercial est en partie géré par l'intercommunalité qui a la compétence.

Le foncier des zones industrielles appartient ainsi à Roche aux Fées Communauté. D'autre part, le service économie Emploi met à disposition un ensemble de moyens matériel et humain pour développer, renseigner et accompagner toutes les initiatives d'installations industrielles et le développement commercial.

Avec Janzé et Retiers, Martigné-Ferchaud est un pôle économique au sein de la Communauté de communes, avec l'atout de la quatre voies Rennes-Angers. Cette situation sur un axe routier important, à la frontière de 2 régions et 5 départements, peut également être un atout.

Au total, notre commune compte 85 établissements employant au moins un salarié. **Cela représente 631 salariés (secteur public et privé). Cette diversité est favorable à la pérennité de la vie économique et nous encourage à être un acteur dynamique pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et la reprise des commerces dans le centre-ville.** Nous devons favoriser le lien des acteurs économiques par le soutien de la nouvelle association des commerçants et des entreprises de Martigné-Ferchaud et des communes voisines, CAPM (Commerçants et Artisans du Pays Martignolais).

Il reste des terrains disponibles sur nos zones d'activités, c'est un avantage dans le cadre de la loi « climat et résilience » qui obligera les collectivités à implanter les activités sur les terrains disponibles pour la préservation des espaces agricoles. **Les perspectives d'avenir sont favorables et devront s'inscrire dans une stratégie globale de développement, d'accueil et de cadre de vie pour donner envie de travailler et de vivre à Martigné-Ferchaud.**

Yves Martin
Adjoint

L'Essentiel du conseil

Une situation financière sous tension.

Le projet du pôle enfance est un investissement lourd dont le financement repose en partie, sur un panel de subventions qui mettent un certain temps à être versées une fois les travaux achevés. A cela s'ajoute le remboursement de la TVA sur travaux, qui n'intervient que 2 ans après le paiement des entreprises.

Ces montants importants qui, à l'heure actuelle, n'ont pas ré-intégré les finances de la commune entraînent une situation budgétaire tendue.

Au vue du besoin de recettes fiscales estimé à 1 046 289 €. Le conseil municipal a validé l'augmentation du taux d'imposition de 0,5 points proposé par la commission finances.

Taxe sur le foncier non bâti

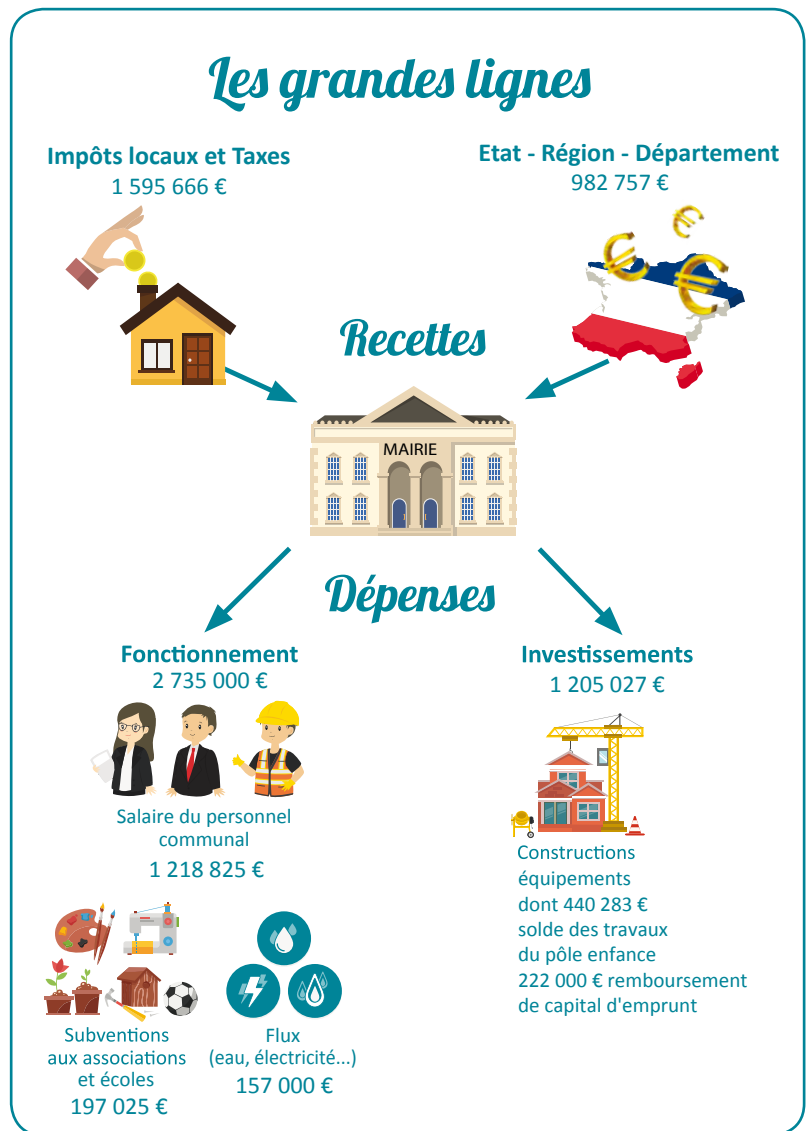
2021 = 40,66%

2022 = 41,16%

Taxe sur le foncier bâti

2021 = 37,70%

2022 = 38,20%



ÉTAT CIVIL

du 10 mars 2022
au 10 avril 2022

NAISSANCE

Brune Jolys
Le 17 mars

Nora Gosnier
Le 4 avril

DÉCÈS

Mars

Daniel Pigeard
75 ans, Impasse Célestin Gourhand

Josette Lelièvre née Hackspill
78 ans, 2 parvis Louis Pasteur

Alice Aubrée née Houée
92 ans, 2 parvis Louis Pasteur

Louis Valotaire

86 ans, 1 rue Charles Péguy

Odette Marquet née Coconnier
88 ans, 2 parvis Louis Pasteur

Joëlle Butault née Messu
56 ans, 5 allée des Genêts

Avril

Marie-Ange Corbin née Blain
90 ans, 2 parvis Louis Pasteur

* L'apparition dans cette rubrique est soumise à accord des familles

Point travaux : rond point, chicanes, escaliers

Après plusieurs mois d'expérimentation, les chicanes et la zone «30» de l'avenue du Maréchal Foch ont été aménagées de façon définitive par les services techniques. L'objectif de ces chicanes a en effet été atteint, la vitesse est réduite aux abords de l'école privée.

Merci à tous les conducteurs de «jouer le jeu» en respectant cette limitation de vitesse ainsi que la priorisation de la circulation!

Vous n'avez pas pu les manquer, les



escaliers de notre commune se sont parés d'une belle couleur jaune ! Il est vrai que cela peut interpeller au 1er abord mais cette peinture permet de contraster la 1ère et la dernière marche des escaliers afin d'en faciliter l'accès aux personnes mal voyantes. Il s'agit de répondre à une obligation réglementaire.

Petit à petit, la commune met en œuvre les actions prévues dans l'Agenda d'Accessibilité (Ad'Ap), dispositif programmatif des actions rendant

accessibles aux personnes handicapées, les lieux publics.

Les services techniques sont intervenus au niveau du rond-point, dit "Lactalis", avenue du Général de Gaulle, afin de reprendre l'intérieur et une partie de l'extérieur de l'aménagement qui est souvent malmené, par les camions



notamment.

Un petit rappel : ce rond-point n'a pas vocation à être franchi alors **à chacun de ralentir comme il se doit** afin de pouvoir y circuler normalement.

Les rendez-vous du Skwatt

Une animation FUN ARCHERY est prévue le samedi 18 juin de 14 h à 18 h à la salle André Bréal. Cette animation est ouverte gratuitement et sans inscription à tous les jeunes de 10 à 17 ans.

La réunion d'information du séjour de cet été, organisé au Skwatt, aura lieu le mercredi 1er juin à 18 h 30.

C'est un séjour « plage » qui se déroulera du lundi 25 au vendredi 29 juillet inclus autour de la Trinité-sur-Mer. Les activités principales seront le char à la voile et la bouée tractée. Nous seront hébergés au camping « Les Palmiers » à Saint-Philibert.

Cet été, nous avons prévu de participer aux activités autour de l'étang de la Forge : Sandball, beach soccer et beach volley, aqua bubble, défis Koh-Lanta, ainsi que du stand up paddle en juillet.

Kayak, orientation et tir à l'arc + biathlon sont prévus la dernière semaine d'août avec l'office des sports de la Roche aux Fées.

Aide aux déclarations de revenus

Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la direction régionale des finances publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées à la campagne déclarative 2022, dans les accueils de proximité ci-dessous :

- **Maison France Services de La Guerche-de-Bretagne le vendredi 13 mai, matin**
- **Antenne du Service de gestion comptable de Retiers le mardi 10 mai, après-midi**



Point Influenza aviaire

L'influenza aviaire est une **maladie animale très contagieuse**, qui peut infecter de très nombreuses **espèces d'oiseaux sauvages et d'élevage**. La souche H5N1 qui sévit actuellement est sans danger pour l'homme, et la consommation de produits volaillers ne présente aucun risque.

Les volailles d'élevage sont initialement contaminées **par les oiseaux sauvages infectés** ou par les autres élevages avicoles infectés. Selon les modalités d'exposition et la virulence de la souche, la période d'incubation de la maladie peut varier de 1 à 3 jours au niveau individuel et s'étendre jusqu'à 14 jours au niveau d'un troupeau de volailles. Les symptômes chez les oiseaux sont divers : troubles nerveux, troubles respiratoires, troubles digestifs, œdème de la tête, ou baisse du nombre d'œufs pondus. La maladie peut aussi être inapparente et seulement détectable par des analyses en laboratoire ou se manifester par des formes modérées : diminution de l'appétit, baisse de ponte, signes respiratoires plus ou moins discrets... **Il n'existe à ce jour aucun traitement permettant d'enrayer une épidémie, d'où des mesures de biovigilance strictes mises en place par les services de l'État.**

Suite à la découverte d'un cas d'Influenza Aviaire sur un élevage de la commune d'Essé, un périmètre réglementaire édictant des règles strictes a été pris par le Préfet. La commune de Martigné-Ferchaud (de même qu'Éancé, Forges et Chelun) ne fait pas partie de ce périmètre.

Malgré tout, sur tout le territoire national, compte tenu du risque de propagation du virus dans les élevages des particuliers et le risque de diffusion aux élevages professionnels, les petits détenteurs de volailles (palmipèdes, gallinacés) sont invités à se faire connaître auprès de leur mairie ou directement en ligne

SITUATION DE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LE GRAND OUEST AU 13/04/22



Zones réglementées

- zone de protection
- zone de surveillance
- Cas faune sauvage
- Cas oiseaux captifs

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Ils sont également tenus d'appliquer les mesures de prévention suivantes :

- confiner les volailles ou **mettre en place des filets de protection** sur les basses-cours ;
- exercer une **surveillance quotidienne** des animaux ;
- **ne pas se rendre dans un autre élevage** de volailles ou une autre basse-cour, **ne pas prêter de matériel** ;
- avoir une paire de chaussures ou de bottes dédiée à sa basse-cour et limiter l'accès aux personnes indispensables ;
- **protéger les points d'eau et les points d'alimentation** des volailles vis-à-vis des oiseaux sauvages ;
- **entreposer le stock d'aliment et la litière neuve à l'abri** de l'humidité et de toute contamination ;

- **réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé, **ne jamais utiliser d'eaux de surface** (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage de l'élevage ;

- **éviter tout contact direct** entre la volaille des particuliers et les volailles d'un élevage professionnel, y compris au travers du matériel.

Si une mortalité anormale est constatée, le détenteur est invité à conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant puis à **contacter son vétérinaire** ou la direction départementale en charge de la protection des populations (DDPP) de son département.

La filière « Volailles », très durement impactée, mérite que les particuliers prennent soin de respecter ces quelques règles afin d'éviter de propager la maladie.

La dynamique économique de Martigné-Ferchaud

L'activité économique de la commune en quelques chiffres

- Martigné-Ferchaud compte actuellement **146 entreprises privées ou publiques**, pour un total de 631 salariés.
- Sur les 146 entreprises de Martigné-Ferchaud, **85 sont des établissements actifs employeurs** ayant employé au moins une personne au cours de l'année écoulée.
 - Dont 76 TPE, très petites entreprises de moins de 20 salariés,
 - Dont 9 petites et moyennes entreprises de 20 à 200 salariés
- L'emploi salarié public est évalué à 140 et l'emploi salarié « privé » à fin 2020 chiffre à 492, réparti par secteur comme indiqué dans le graphique suivant.

L'effectif salarié dans **le tertiaire, 46 % de l'emploi salarié sur Martigné-Ferchaud**, a augmenté de 2% sur l'année 2020, mais a baissé de 8% sur 5 ans (contre 0 et +8% pour l'économie bretonne).

Dans **la construction, 25 % de l'emploi salarié de la commune**, il a baissé de 1% en 2020 et de 2% en 5 ans (contre +2 et +11% pour la Bretagne).

Dans **l'industrie, 21 % de l'emploi salarié communal**, on enregistre une hausse de 6% sur 1 an et 3% sur 5 ans (contre -1% en 2020 et +1% pour l'économie bretonne). Dans l'agriculture (8%), il a augmenté de près de 30% en 2020 et 2% sur 5 ans (contre +8% et +25% en Bretagne).

Implantation des zones d'activités

Martigné-Ferchaud dispose de 6 implantations de zones d'activités (ZA). La 1^{ère} d'entre elles, la ZA de Feuillet a été créée dans les années 80 à l'initiative de la commune pour permettre le développement d'activités artisanales ; elle est la seule à être encore sous statut communal.

L'implantation d'entrepôts frigorifiques sur la route de Retiers, fût le début de la ZA du Pigeon Blanc. La communauté de commune l'a reprise au titre de sa compétence « économie » tout comme



les zones plus récentes que sont la ZA Emile Bridel (2006) et sa portion Pôle santé (2012).

La zone du Ronzeray est quant à elle intercommunale depuis sa création.

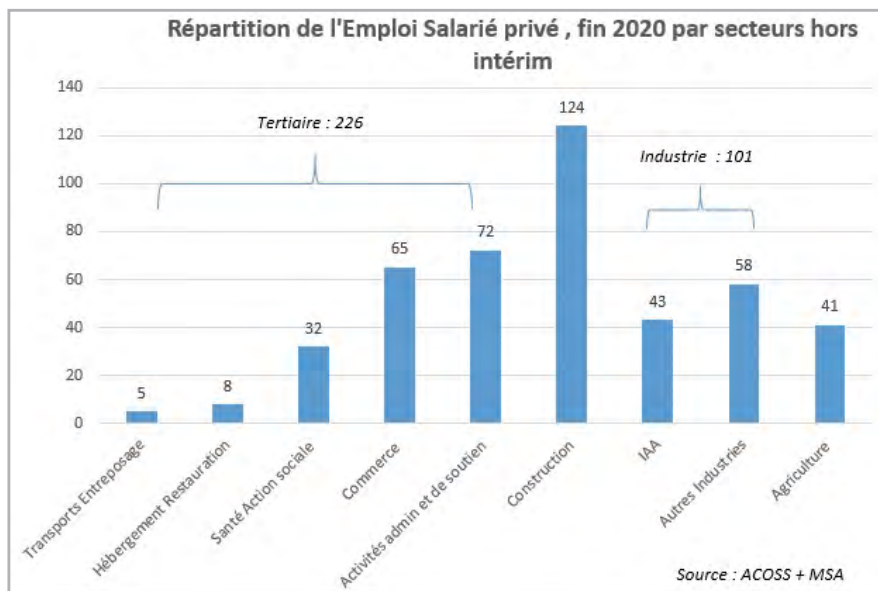
Des lots sont disponibles sur les ZA du Pigeon Blanc, Emile Bridel et du Ronzeray.

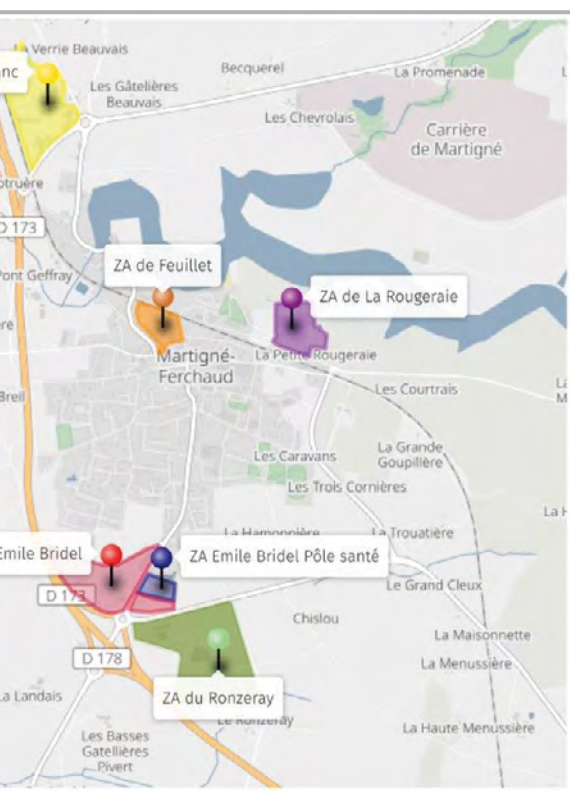
L'activité de cœur de ville

Entre zones d'activités et commerces de centre-ville

Notre commune connaît depuis quelque temps un nouvel essor, l'arrivée de la 2x2 voies, entre autres, permettant une nouvelle visibilité de Martigné-Ferchaud.

Si les zones d'activités voient arriver de nouvelles entreprises, la reprise d'anciens bâtiments par de jeunes entrepreneurs est aussi constatée. Les bâtiments vacants se font alors plus





rare et c'est un signe positif de notre développement.

Notre centre-ville quant à lui compte encore quelques vitrines en attente d'une nouvelle activité. Si la municipalité n'a pas la compétence économique, la volonté est néanmoins de rester acteur du développement de la commune. Ainsi, le dernier Plan Local d'Urbanisme qui a été adopté prévoit la conservation des vitrines dans les rues du cœur de bourg. Cela implique que les façades des immeubles ne peuvent être modifiées que sous réserve que la devanture soit maintenue, permettant ainsi la reprise d'une éventuelle activité commerciale.

Depuis plusieurs mois maintenant, Martigné-Ferchaud est inscrite dans le dispositif Petites Villes de Demain. Ce projet de territoire permet de travailler sur diverses orientations pour notre commune ; le commerce en fait bien évidemment partie avec la préservation des services, tout comme la valorisation du patrimoine ou la prise en compte

d'un modèle de développement plus écologique.

Au-delà du soutien financier que peuvent apporter les différents partenaires liés à ce projet de territoire, un accompagnement des projets et de leur faisabilité est également possible, tant pour la collectivité que pour des investisseurs privés qui souhaiteraient porter des initiatives sur notre commune.

Des Outils et services à disposition à Roche aux Fées Communauté

Roche aux Fées Communauté met à disposition un pôle économie emploi, lieu de ressources pour les chefs d'entreprises et les porteurs de projets qui peuvent y trouver :

- Un accompagnement au projet,
- Des informations sur les aides financières,
- Des aides financières cofinancées avec la Région Bretagne - Pass commerce et artisanat, Pass numérique.
- Une aide au recrutement par le biais des Points Accueil Emploi (PAE) en complément des partenaires institutionnels,
- De l'information sur les réseaux d'entreprise.

La Canopée (lacanopee.bzh) basée en centre-ville de Janzé regroupe différents services :

- **l'espace de coworking** : espaces de travail partagés et mutualisés à disposition des indépendants, salariés et entreprises,
- **le FabLab « La Fabrique »** : laboratoire de fabrication numérique pour concevoir des prototypes et réparer (imprimante 3D, découpeuse laser, brodeuse numérique)
- **des actions d'accompagnement** sous forme d'ateliers, permanences, RDV partenaires (petits déjeuners, visites d'entreprises...)

Les contacts pour en bénéficier :

- Amandine Le Bras, responsable économie et emploi
- Maud Bataille, gestionnaire de la Canopée.

+ d'infos sur :

<https://lacanopee.rafcom.bzh/>

Quels enjeux et perspectives pour Martigné-Ferchaud demain ?

Si l'un des principaux objectifs est de voir renaître nos boutiques de centre-ville, c'est aussi un changement des habitudes d'achats sur lequel nous nous devons tous de réfléchir.

Il ne suffit pas en effet de vouloir de nouveaux commerces, encore faut-il que les commerçants puissent en vivre afin de les rendre pérennes. La promotion du développement économique passe aussi par cette sensibilisation.

Nous devons, de plus, faire parler de notre centre-ville, pour son cadre, la qualité architecturale de ses bâtiments, son lien naturel entre le haut de la ville et notre site remarquable de l'étang de la Forge. Nos nombreux commerces de centre-ville sont aussi le reflet du dynamisme de notre commune. Alors certes, comme dans la plupart des villes, certaines vitrines sont inoccupées depuis trop longtemps, mais l'attractivité de Martigné-Ferchaud est en plein essor, gageons que le reste suivra.

De manière plus générale, nous devons avoir une responsabilité collective de l'aménagement des espaces. C'est entre autre ce que prévoit la loi « climat et résilience » votée en août 2021 et qui préconise la densification des parcelles dans les zones déjà existantes, tant pour les collectivités que pour les propriétaires privés de foncier, afin de préserver au maximum les espaces naturels, agricoles et forestiers.

■ « La parenthèse », comédie musicale du collège Saint Joseph

« **Le collège Saint Joseph : un grand petit collège ayant pour ambition de prendre chacun là où il est pour l'emmener là où il n'aurait jamais imaginé aller !** »

Chaque année, un projet fédérateur est mené. Cette année, une comédie musicale « La Parenthèse » est créée de toute pièce (textes, musiques, chorégraphies, décors, son, lumière...) par 2 professionnelles et une équipe pédagogique engagée. « **Il s'est agit, pour moi, sur un ton qui se veut léger, d'imaginer la vie de jeunes gens d'aujourd'hui face à une situation inédite : et si tout à coup, suite à un bug numérique mondial, plus rien ne fonctionnait : plus d'écrans, plus de sons, plus d'images ...** » indique Peggy David, auteur et metteur en scène. « Un sujet d'actualité, à l'heure où la capacité d'attention diminue et où le numérique occupe une place (très, trop ?) importante dans nos vies, dans

nos relations, dans les apprentissages et dans le développement des jeunes qui nous sont confiés ». Ajoute Mikael Besnard, directeur du collège.

Plus de 200 élèves ont choisi de s'investir, chaque semaine, dans un des 10 ateliers proposés pour faire de ce projet un spectacle exceptionnel et inoubliable ! Chorale, danseurs et troupe de théâtre se préparent à monter sur scène. Dans l'ombre, les groupes régie/technique, communication, création chanson, organisation, billetterie et les artistes passionnés de décors sont à pied d'œuvre.

Des journées répétition par atelier sont organisées et une semaine de résidence est programmée du 7 au 11 juin afin d'être prêts pour **le grand show : 3 représentations les 10, 11 et 12 juin** dans des conditions professionnelles à Martigné-Ferchaud. Le temps d'une semaine, la **salle André Bréal sera transformée, en véritable salle de spectacle** : une première !

Malgré les obstacles de la Covid, notre volonté de donner des perspectives positives à nos élèves et de recréer du lien, nous a poussés à nous adapter pour donner naissance à ce projet d'année ambitieux. Un projet de territoire

qui fédère les jeunes du collège, les parents d'élèves; qui tisse des liens de partenariats avec la municipalité, les Etincelles Aquatiques; et qui apporte sa contribution au rayonnement du Pays de la Roche aux Fées. Elèves et enseignants, engagés ensemble, forment une équipe qui partage des valeurs, des moments forts de création et de vie. Chacun apprend à travailler et à construire ensemble, apporte sa pierre à un bel édifice artistique en mettant ses compétences au service du projet commun.

Le budget étant conséquent, **une campagne de financement participatif** (crowdfunding) a été lancée. Cela permettra de financer les 2 professionnelles (metteur en scène/ théâtre et danse) qui interviennent tout au long de l'année auprès de nos élèves.

Les « artistes élèves » et l'ensemble de l'équipe de la comédie musicale comptent sur la présence et le précieux soutien du plus grand nombre.



Pratique

06 31 18 34 62

Réservations :

rendez-vous sur le site du collège

<https://collegesaintjoseph.fr>

ouverture de la billetterie

le lundi 25 avril.

■ Remise de don « Espoirs d'enfants » à l'école Saint Jean Baptiste de la Salle

Lors de notre assemblée d'élèves de cette période 4, les délégués de l'école ont eu l'occasion de remettre le don à l'association « Espoirs d'enfants », suite à notre opération solidaire pain-pommes.

Ensemble, c'est 494,60€ qui seront

reversés à l'association. Ce don permettra de continuer les projets déjà en cours, et d'organiser un goûter de fête aux enfants du Bénin, qui passent leur journée dans les carrières.

Très bientôt, nous recevrons des photos de leur goûter de fête !



■ La braderie du comité des fêtes



Le comité des fêtes de Martigné-Ferchaud organise sa braderie annuelle le 15 mai 2022.

Les exposants pourront s'installer dans les rues prévues à cet effet. La mise en place sera faite par les organisateurs afin d'optimiser la répartition des espaces de vente.

Les emplacements sont gratuits.

Vous trouverez sur place buvettes et restauration.

Nous espérons vous voir très nombreux à cette manifestation !

Contact

Jeannette Blain au 06 77 79 36 88

Daniel Crossoir au 06 14 36 92 44

■ Coup de projecteur sur la Course de la Forge

Une matinée qui a été réussie avec un soleil radieux qui nous a permis d'être efficaces dans notre préparation, pour un accueil plus agréable des coureurs et des marcheurs au nombre de 470. Merci aux martignolais qui ont fait l'effort d'y participer.

Nous remercions tous les partenaires de leur confiance, la municipalité pour la logistique mise en place, les bénévoles et les adhérents du VSM (vélo sport martignolais) ainsi que le club de photographes.

D'ailleurs vous pouvez retrouver les photos sur le site internet course.de.la.forge.run

Les participants ont exprimé leur satisfaction sur l'ensemble des trois circuits. Le parcours de 18 km a

particulièrement bien évolué grâce au passage sur des terres privées ; ce qui a été apprécié. Merci aux propriétaires qui autorisent, le passage des coureurs à cette occasion.

On se dit à l'année prochaine pour la cinquième édition.

Nouveau : Une section course à pied en septembre.

Une section course à pied va voir le jour



à partir du mois de septembre 2022. Les séances d'entraînement sont prévues le jeudi soir. Une demande d'appui d'un coach sportif est en cours auprès de l'office des sports de Roche aux Fées Communauté

Toute personne intéressée et souhaitant plus d'informations est invitée à contacter Fabrice Leblois au 06 70 26 87 14 ou Cédric Landier au 06 22 77 11 89.

■ Moto-Cross

Du fait des deux années de Covid, le Moto-Club de La Fleurière, n'a pu organiser de moto-cross malgré le maintien de quelques entraînements organisés avec l'accord de la préfecture et de notre fédération.

Depuis le mois de juin 2021, le circuit est fermé pour préparer une nouvelle homologation qui doit être renouvelée tous les quatre ans. Des aménagements supplémentaires se sont avérés

nécessaires pour assurer la sécurité du public et des pilotes.

La compétition de moto-cross 2022 est prévue le 12 juin. Les bénévoles sont prêts et impatients de reprendre leur poste habituel. Restent encore quelques formalités administratives pour organiser cette journée.

Au programme : un championnat de Bretagne vétérans et espoir 85 cc, et une nouveauté pour les jeunes de 7 à 10 ans

dont plusieurs démonstrations auront lieu au cours de la journée.



■ Jean Philippe Reuzé, artisan imprimeur

Jean-Philippe a la quarantaine, souriante et dynamique. Comme une bonne partie de son équipe de salariés, comme une bonne partie de CAPM, l'association des Commerçants et Artisans du Pays Martignolais qu'il co-préside avec Christophe Coupé. **« C'est un âge qui me va bien ; les enfants ont grandi, on peut s'investir davantage sur notre territoire ».** Martignolais de naissance, et très attaché à sa commune, il a toujours pris part à la vie locale, que ce soit au foot, au tennis, ou à donner des coups de main ici ou là, notamment à l'UCAM, ancêtre de CAPM.

L'imprimerie, il est tombé dedans quand il était petit. Son père avait fondé l'entreprise en 1978 dans le centre bourg. Jean-Philippe, qui a fait ses études et son apprentissage dans le milieu avant de travailler dans diverses entreprises rennaises, le rejoindra en 2001, avant de prendre les rênes en 2015 à son départ en retraite. Un secteur en pleine restructuration, passé de 14 000 entreprises en France en 1990 à moins de 1 000 en 2022. **« Il y avait beaucoup d'imprimeries de quartier, qui faisaient de la carterie, du faire-part, etc. En 2005, nous avons repris une première entreprise à Châteaubriant, où nous avons toujours un bureau, de même sur Nantes. La volonté a toujours été de conserver la production ici à Martigné. »** D'où ce nouveau bâtiment construit en 2018 sur la zone du Ronzeray. Un bâtiment à énergie positive : une grande surface de panneaux photovoltaïques produit davantage d'énergie que ce qui est consommé. Par ailleurs, la chaleur produite par les machines est employée pour chauffer l'atelier isolé de façon performante. Et tant qu'à produire de l'électricité, autant s'en servir aussi pour le véhicule de livraison, qui sera bientôt électrique. Cette fibre écolo, **« c'est l'ADN de l'entreprise. Les 11 salariés me**

poussent dans ce sens, ont la sensibilité du tri des déchets, le recyclage, l'empreinte environnementale globale.

On sent un vrai souci pour le personnel, qui se manifeste notamment dans la montée en compétences et la polyvalence des fonctions de chacun. Cette polyvalence apporte de la souplesse dans l'agenda et permet d'être très réactif pour répondre à certaines commandes, donnant accès à une clientèle régionale et même nationale.

« Je cherche des investissements permettant d'apporter de la valeur ajoutée au travail. Comme cette machine bientôt installée, première en Europe, robotisée pour faciliter la réalisation des brochures dites « à dos carré collé », travail autrement manuel et fastidieux ». Des investissements qui doivent permettre de répondre aux évolutions du marché de l'imprimerie et conforter ce positionnement spécifique de l'entreprise. **« Ce qui nous distingue, c'est de pouvoir faire rapidement des petites séries, environ de 30 à 1 000 exemplaires, à des tarifs compétitifs. Nous sommes des artisans ! Nous pourrions répondre techniquement à des commandes de très gros tirages, mais beaucoup moins vite que d'autres types d'entreprises, donc ces clients-là je les oriente vers d'autres collègues. Et eux me renvoient les clients avec des demandes plus techniques. »** La fibre « écolo » de l'entreprise se retrouve également dans les choix techniques d'impression. **« Nous utilisons des encres à base végétale, beaucoup moins polluantes que certaines encres modernes dites « UV », qui apportent certains avantages en termes de temps de séchage, mais posent aussi de nombreux problèmes. Aujourd'hui, les encres végétales redeviennent la norme en Europe. »** L'atelier utilise soit du papier issu de forêts certifiées (PEFC),



soit du papier recyclé. Et au sein du papier recyclé, ils évitent le papier trop blanc, compte tenu de tous les produits qu'il aura fallu utiliser pour le blanchir.

Recyclé ou non, le papier est devenu une matière première mondialisée, qui devient rare et chère, voire indisponible pour certaines qualités. La demande de papiers hygiéniques notamment asiatique a par exemple absorbé toute la pâte à papier disponible. D'autres problèmes conjoncturels en Suède ou en Espagne, gros pays producteurs, contribuent également à perturber le marché. **« Nous ne pouvons pas toujours répercuter l'intégralité de la hausse du prix du papier, sinon nous perdrons complètement certains marchés. Par ailleurs, il a fallu stocker pour se prémunir de pénuries et mobiliser des montants importants de trésorerie. »** Durant la campagne présidentielle, Jean-Philippe constate que le sujet des TPE a été délaissé, alors qu'elles sont un maillon essentiel de l'économie française, et qu'on leur en demande toujours plus. C'est peut-être aussi du fait de cet attachement aux petites entreprises qu'il a pris part à la refondation de l'association locale des commerçants et artisans, parce que le dynamisme d'un territoire nourrit le dynamisme de ses entreprises, et réciproquement.

Ce mois-ci, nous vous parlons d'une initiative personnelle qui, on l'espère, fera écho auprès du plus grand nombre. En effet, l'un de nos habitants, Fabrice Leblois, qui a pour habitude de courir le long des routes de campagne et autour de l'étang, a remarqué la présence parfois abondante de déchets dans les fossés.



Dépollution du site du Pont D'Yvay en 2018.

« Je me suis rendu compte que les fossés des départementales étaient vraiment sales et que certains coins dans la nature sont pollués par des décharges sauvages. » Sur son parcours d'entraînement entre Yvay et l'étang de la Forge (D53), il a donc commencé à ramasser quelques déchets. Fin mars 2021, il a voulu peser ce qu'il trouvait sur 1 km. Il a eu la désagréable surprise de récolter près de 7kg en une sortie, puis six mois après, pas moins de 10kg, plus un sac poubelle entier jeté dans un fossé...

Faisant partie du groupe Run Eco Team depuis de nombreuses années (groupe Facebook qui fédère les coureurs à pied, ramasseurs de déchets lors de leurs sorties sportives), un dimanche avec ses enfants, Fabrice a décidé de dépolluer le site du Pont d'Yvay car cet endroit devenait une vraie décharge : **« Les déchets attirent les déchets »**. Sur cette sortie, ils ont récolté 4 pneus, l'équivalent d'une poubelle pleine de verre, des sacs-poubelles éventrés, etc. **« Depuis, j'y retourne chaque dimanche pour voir si**

les dépôts sauvages continuent... C'est désormais beaucoup plus propre et dès qu'il y a un début de pollution, je ramasse pour ne pas attirer les autres pollueurs ».

Que doit-on conclure de ce test ?

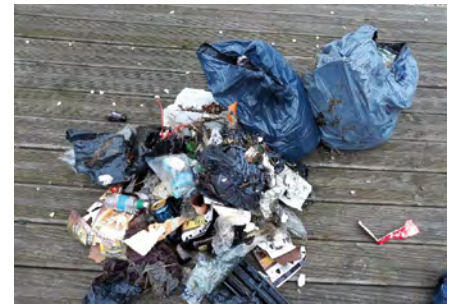
La pollution volontaire est une part énorme de la pollution générale. Les gestes d'incivilités sont nombreux : **« nous retrouvons de nombreuses bouteilles de bières, paquet de cigarettes, emballages plastiques de sandwiches, bouteilles en plastiques et parfois des sacs-poubelles entiers ! »** Pourquoi jeter par la fenêtre de sa voiture ? Ces actes ne respectent ni la Nature ni la Société dans laquelle nous vivons, ce sont des actes égoïstes et incivils !

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire de 135 €.

- Un mégot met 3 à 5 ans pour se dégrader, relarguant tous ses composants polluants.
- Un papier de bonbon mettra 5 ans et aura toutes les chances d'être ingéré par un animal.
- Une canette d'aluminium polluera plus de 100 ans ou pourra causer des soucis à un éleveur si elle atterrit dans son champ.
- Un sac plastique se dégradera en



2^{ème} Test Novembre 2021



1^{er} Test Mars 2021

plusieurs centaines d'années, ce qui lui laisse largement le temps de rejoindre les océans...

Que faire pour limiter cette pollution ?

- Communiquer sur les quantités qui se trouvent dans nos fossés ou dans notre environnement proche pour démontrer l'ampleur de la pollution.
- Éduquer et sensibiliser tout à chacun sur les dangers de la pollution volontaire
- Ramasser dès qu'on le peut certains déchets lors de nos sorties pédestres, individuellement ou en groupe. Les petits gestes de chacun profiteront à l'intérêt général.

Nous ne pouvons qu'encourager ce type d'initiatives qui font du bien à notre environnement. Si on ne peut que répéter encore et toujours de ne pas jeter ses déchets dans la nature ou d'abandonner ses encombrants en pleine campagne, on sait pouvoir compter sur la bienveillance de la majorité d'entre nous pour enrayer ce phénomène.

À vos sacs-poubelles !

LES TEMPS DE LOISIRS

Le coin des lecteurs

« Cette invitation à la lecture vous est proposée par Sandrine, bibliothécaire, et les bénévoles qui aident à assurer le bon fonctionnement de notre médiathèque « L'envol ». Bonne lecture à tous ! »

Le fermier qui parlait aux carottes et aux étoiles / Mattera, Julia / Ed. Flammarion



La ferme auberge des Walch est une institution dans la vallée de Munster. Ici, les touristes affluent pour goûter la cuisine de Robert, un fermier solitaire qui préfère la compagnie des légumes à celle des hommes. Râleur et introverti, Robert reste une énigme. Comment un homme aussi bourru peut-il créer des mets doux et délicats ? Et ses secrets sont bien

gardés... à moins qu'une rencontre ne le pousse à inviter le monde réel dans son univers fantasque et merveilleux.

Un roman aussi doux que son titre, empreint de délicatesse et de tendresse. C'est aussi une invitation à déguster tant l'auteur parvient à nous faire sentir les arômes de tous ses légumes. Prenez le temps de savourer les choses simples de la vie.

Un peu beaucoup / Olivier Tallec / Ed. Pastel



« Un peu beaucoup » est un album plein d'humour, absolument irrésistible dans lequel on retrouve notre écureuil favori (C'est mon arbre), toujours habité par sa malade peur de manquer. Ce qui est drôle, c'est qu'il s'obstine à nous expliquer qu'un arbre est précieux et qu'il faut en prendre soin... Mais il est bien trop gourmand et impossible de se raisonner afin d'arrêter ! Alors il se met à

dévoré un peu beaucoup... À la folie !

Grâce à son trait vif et au caractère un brin excessif de son personnage, Olivier Tallec passe son message avec humour, car bien entendu toute ressemblance avec l'utilisation des ressources naturelles par l'espèce humaine n'est évidemment pas fortuite !

À partir de 6 ans.

LES TEMPS À VENIR...

(sous réserve des conditions sanitaires applicables au moment des événements)

Mai

- 04 : Mini-ciné- Médiathèque L'envol- 15 h 30 et 16 h 30
- 05 : Conseil municipal- mairie- 20 h 30
- 06 : Thé Dansant- Espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- 07 : Randonnées «Entre étang et forêt»- Mille Club- 13 h 30 à 15 h 30
- 08 : Randonnées «Entre étang et forêt»- Mille Club- 8 h à 10 h
- 08 : Commémoration- 11 h 30- Place du Souvenir
- 09 : Bébés lecteurs- Médiathèque L'envol
- 15 : Braderie- Centre ville- dès 8 h 30
- 15 : Dimanche à la médiathèque- Médiathèque L'envol- 10 h / 12 h
- 18 : La tête dans les histoires- Médiathèque L'envol
- 21 : Prix Tatoulu- Espace des Maîtres Beurriers- 14 h

Juin

- 03 : Thé Dansant- Espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- 05 : Dimanche à la médiathèque- Médiathèque L'envol- 10 h / 12 h
- 08 : « Rencontres-nous »- Foyer de vie de Taillepiepied- 14 h
- 09 : Conseil municipal- mairie- 20 h 30
- 10-11-12 juin : Comédie musicale- Salle André Bréal
- 12 : Élections législatives 1er tour- salle Sévigné- 8 h à 18 h
- 12 : Moto cross- terrain de La Fleurière
- 18 : Fun Archery- salle des Maîtres Beurriers- 14 h - 18 h
- 17-18-19 : Caravane des transitions- place Sainte Anne
- 19 : Kermesse de l'école Saint Jean-Baptiste de la Salle- Aire de Niederfishbach
- 19 : Dimanche à la médiathèque- Médiathèque L'envol- 10 h / 12 h
- 19 : Élections législatives 2e tour- salle Sévigné- 8 h à 18 h
- 25 : Inauguration du Pôle Enfance - La Ruche- 14 h
- 25 : Fête de l'école Le Jardin des Mots- La Ruche- à partir de 16 h